



**Programme des  
Nations Unies  
pour l'environnement**



UNEP(DEPI)/MED WG 337/2  
20 juin 2009  
FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---



**PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

Réunion des Points focaux du PAM

Athènes (Grèce), 7-10 juillet 2009

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ**



## ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

### Introduction

La réunion des Points focaux du PAM a pour objet principal d'examiner les progrès accomplis, au cours du présent exercice biennal, dans la mise en œuvre du programme de travail et des activités approuvés à la dernière réunion des Parties contractantes. Elle examine également les projets de décisions ainsi que le programme de travail et le budget pour l'exercice biennal 2010-2011, en vue de leur finalisation pour soumission à la Seizième réunion des Parties contractantes en novembre 2009 aux fins d'examen.

Les annotations qui suivent à l'ordre du jour provisoire de la présente réunion ont été rédigées par le Secrétariat pour aider les participants dans leurs délibérations.

### Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion

La réunion sera ouverte, le mardi 7 juillet 2009 à 9h30, par le Chargé d'affaires et la Coordinatrice adjointe du Plan d'action pour la Méditerranée.

### Point 2 de l'ordre du jour: Questions organisationnelles

#### a) *Règlement intérieur de la réunion des Points focaux du PAM*

Le Règlement intérieur des réunions et conférences Parties contractantes à la Convention de Barcelone sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et à ses Protocoles s'appliquera *mutatis mutandis* à la présente réunion (UNEP/IG.43/6, annexe XI).

#### b) *Élection du Bureau*

Conformément à l'article 20 du Règlement intérieur mentionné à l'alinéa a) ci-dessus, la réunion des Points focaux du PAM élira parmi les représentants des Parties contractantes, un Président, quatre Vice-Présidents et un Rapporteur.

#### c) *Adoption de l'ordre du jour*

Conformément à l'article 14 du Règlement intérieur mentionné à l'alinéa a) ci-dessus, l'ordre du jour provisoire figurant sous la cote UNEP(DEPI)/MED WG.337/1 et annoté dans le présent document sera proposé pour adoption par la réunion. La réunion examinera et adoptera la proposition d'emploi du temps présentée en annexe au présent document (UNEP(DEPI)/MED WG.337/2).

L'ordre du jour provisoire a été établi par le Secrétariat en consultation avec le Bureau des Parties contractantes et le Comité exécutif de coordination (CEC).

#### d) *Organisation des travaux*

La réunion des Points focaux du PAM souhaitera peut-être tenir séance de 9h30 à 13h et de 15h à 18h30, sous réserve d'aménagements en tant que de besoin. Des groupes de discussion spéciaux ou des sous-comités de rédaction pourront être constitués par la réunion, si nécessaire, en consultation avec le Secrétariat.

L'ordre du jour provisoire annoté de la réunion (UNEP(DEPI)/MED WG.337/2) spécifie les questions à débattre et les documents correspondants. Les documents de la réunion proposent également des mesures ou décisions que la réunion des Points focaux pourrait éventuellement prendre.

Un service d'interprétation anglais-français sera assuré au cours de la réunion. À l'issue de celle-ci, les délégués seront invités à examiner et à adopter le rapport de la réunion, rédigé par le Rapporteur.

**Points 3 et 4 de l'ordre du jour: Rapport sur l'état d'avancement des activités menées au cours de l'exercice biennal 2008-2009 et sur l'exécution financière 2008-2009**

Le Chargé d'affaires, la Coordinatrice adjointe fera de brèves présentations pour souligner les progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme de travail du présent exercice biennal.

**Résultat escompté:** la réunion des Points focaux du PAM est appelée à formuler ses observations sur les travaux réalisés en application du programme de travail adopté par la dernière réunion des Parties contractantes tenue à Almeria (Espagne) en 2008.

<b>Document de travail</b>	
UNEP(DEPI)/MED WG.337/3	Rapport du Secrétariat sur l'état d'avancement des activités menées au cours de l'exercice biennal 2008-2009
<b>Documents d'information/de référence</b>	
UNEP(DEPI)/MED WG.337/Inf.3	Exécution financière du budget-programme du PAM: application des activités pour l'exercice biennal 2008-2009 et comptes du projet pour l'exercice biennal 2006-2007
UNEP(DEPI)/MED IG.17/10	Rapport de la Quinzième réunion ordinaire des Parties contractantes à la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et à ses Protocoles (Almeria, Espagne, 15-18 janvier 2008)
UNEP/BUR/67/4	Rapport de la réunion du Bureau des Parties contractantes à la Convention de Barcelone et à ses Protocoles (Madrid, Espagne, 18-19 septembre 2008)
UNEP/BUR/68/4	Rapport de la réunion du Bureau des Parties contractantes à la Convention de Barcelone et à ses Protocoles (Athènes, Grèce, 10-11 février 2009)
UNEP(DEPI)/MED WG.337/Inf.11	Rapport de la réunion du Bureau des Parties contractantes à la Convention de Barcelone et à ses Protocoles (Istanbul, Turquie, 18-19 juin 2009)

**Point 5 de l'ordre du jour Questions spécifiques appelant examen et décision de la part de la réunion**

La réunion des Points focaux du PAM examinera plusieurs points subsidiaires tels qu'ils figurent dans l'ordre du jour provisoire: document UNEP(DEPI)/MED WG 337/1):

**5.1 Questions juridiques et institutionnelles**

**5.1.1 Règlement intérieur du Comité de respect des obligations**

La réunion des Points focaux du PAM est saisie du projet de décision sur le Règlement intérieur du Comité de respect des obligations.

Le Président du Comité de respect des obligations sera invité à présenter le projet de décision; cette présentation sera suivie d'un débat.

**Résultat escompté:** la réunion est appelée à approuver le projet de décision et à convenir de le soumettre, pour examen, à la Seizième réunion des Parties contractantes.

<b>Document de travail</b>	
UNEP(DEPI)/MED WG.337/4	Projet de Règlement intérieur du Comité de respect des obligations
<b>Documents d'information/de référence</b>	
UNEP(DEPI)/MEDCompliance Committee.1/5	Rapport de la première réunion du Comité de respect des obligations (Athènes, Grèce, 3-4 juillet 2008)
UNEP(DEPI)/MEDCompliance Committee.2/7	Rapport de la deuxième réunion du Comité de respect des obligations (Athènes, Grèce, 26-27 mars 2009)
UNEP/BUR/67/4	Rapport de la réunion du Bureau des Parties contractantes à la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et à ses Protocole (Madrid, Espagne, 18-19 septembre 2008)
UNEP/BUR/68/4	Rapport de la réunion du Bureau des Parties contractantes à la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et à ses Protocole ( Athènes, Grèce, 10-11 février 2009)

**5.1.2 Projet de formulaire de rapport sur l'application des Lignes directrices concernant la détermination des responsabilités et la réparation des dommages**

La réunion des Points focaux du PAM est saisie du projet de décision sur le formulaire de rapport sur l'application des Lignes directrices concernant la détermination des responsabilités et la réparation des dommages.

Le Président du Groupe de travail sera invité à présenter le projet de décision; cette présentation sera suivie d'un débat.

**Résultat escompté:** la réunion est appelée à approuver le projet de décision et à convenir de le soumettre , pour examen, à la Seizième réunion des Parties contractantes.

<b>Document de travail</b>	
UNEP(DEPI)/MED WG.337/5	Formulaire de rapport sur l'application des Lignes directrices concernant la détermination des responsabilités et la réparation des dommages adoptées à Almeria en 2008
<b>Documents d'information/de référence</b>	
UNEP(DEPI)/MED WG 329/4	Rapport de la troisième réunion du Groupe des experts juridiques et techniques pour l'application des Lignes directrices concernant la détermination des responsabilités et la réparation des dommages résultant de la pollution du milieu marin dans la zone de la mer Méditerranée (Athènes, Grèce, 22-23 janvier 2009)
UNEP/BUR/67/4	Rapport de la réunion du Bureau des Parties contractantes à la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et à ses Protocole (Madrid, Espagne, 18-19 septembre 2008)
UNEP/BUR/68/4	Rapport de la réunion du Bureau des Parties contractantes à la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et à ses Protocole (Athènes, Grèce, 10-11 février 2009)

### 5.1.3 Essai des indicateurs d'efficacité du PAM

La réunion des Points focaux du PAM est saisie du projet de décision sur les indicateurs d'efficacité.

La réunion sera invitée à examiner le projet de décision proposé.

**Résultat escompté:** la réunion est appelée à approuver le projet de décision proposé et à convenir de le soumettre, pour examen, à la Seizième réunion des Parties contractantes.

<b>Document de travail</b>	
UNEP(DEPI)/MED WG.337/6	Essai des indicateurs d'efficacité du PAM
<b>Documents d'information/de référence</b>	
UNEP(DEPI)/MED WG 337/Inf.17	Informations de base sur les indicateurs d'efficacité proposés
UNEP(DEPI)/MED WG 337/3	Rapport du Secrétariat sur l'état d'avancement des activités menées au cours de l'exercice biennal 2008-2009
UNEP/BUR/68/4	Rapport de la réunion du Bureau des Parties contractantes à la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et à ses Protocole (Athènes, Grèce, 10-11 février 2009)

5.1.4 Application du document sur la gouvernance - Mandats des composantes du PAM

La réunion des Points focaux du PAM est saisie du projet de décision sur l'application du document sur la gouvernance – Mandats des composantes du PAM.

La réunion sera invitée à examiner le projet de décision proposé.

**Résultat escompté:** la réunion est appelée à approuver le projet de décision proposé et à convenir de le soumettre, pour examen, à la Seizième réunion des Parties contractantes.

<b>Document de travail</b>	
UNEP(DEPI)/MED WG.337/7	Application du document sur la gouvernance – Projets de mandats des composantes du PAM
<b>Documents d'information/de référence</b>	
UNEP(DEPI)/MED WG 337/3	Rapport du Secrétariat sur l'état d'avancement des activités menées au cours de l'exercice biennal 2008-2009
UNEP(DEPI)/MED ECP.3/4	Rapport de la troisième réunion du Comité exécutif de coordination (Split, Croatie, 25-26 septembre 2008)
UNEP(DEPI)/MED ECP.4/4	Rapport de la quatrième réunion du Comité exécutif de coordination (Athènes, Grèce, 16 décembre 2008)
UNEP(DEPI)/MED ECP.5/8	Rapport de la cinquième réunion du Comité exécutif de coordination (Tunis, Tunisie, 26-27 février 2009)

5.1.5 Coopération et partenariat PAM/Société civile

La réunion des Points focaux du PAM est saisie du projet de décision sur la coopération et le partenariat PAM/Société civile.

La réunion sera invitée à examiner le projet de décision proposé.

**Résultat escompté:** la réunion est appelée à approuver le projet de décision proposé et à convenir de le soumettre, pour examen, à la Seizième réunion des Parties contractantes.

<b>Document de travail</b>	
UNEP(DEPI)/MED WG.337/8	Coopération et partenariat PAM/Société civile
<b>Documents d'information/de référence</b>	
UNEP(DEPI)/MED WG 337/3	Rapport du Secrétariat sur l'état d'avancement des activités menées au cours de l'exercice biennal 2008-2009
UNEP/BUR/68/4	Rapport de la réunion du Bureau des Parties contractantes à la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et à ses Protocoles (Athènes, Grèce, 10-11 février 2009)
UNEP(DEPI)/MED WG.337/Inf.11	Rapport de la réunion du Bureau des Parties contractantes à la Convention de Barcelone et à ses Protocoles (Istanbul, Turquie, 18-19 juin 2009)
UNEP(DEPI)/MED WG.337/Inf.16	Évaluation de la coopération PAM/Société civile

### 5.1.6 Projets de décisions que la 13<sup>ème</sup> réunion de la CMDD est censée soumettre

Le Secrétariat a inscrit ce point subsidiaire au présent ordre du jour en vue de rappeler aux Points focaux du PAM que la 13<sup>ème</sup> réunion de la CMDD, qui se tiendra au Caire du 28 au 30 septembre 2009, est censée soumettre un certain nombre de projets de décisions à la Seizième réunion des Parties contractantes.

## 5.2 **Prévention et lutte contre la pollution**

5.2.1 *Plan régional de réduction de la DBO<sub>5</sub> concernant les eaux urbaines résiduaires dans le cadre de l'application de l'article 15 du Protocole "tellurique"*

5.2.2 *Plan régional d'élimination de l'aldrine, du chlordane, de la dieldrine, de l'endrine, de l'heptachlore, du mirex et du toxaphène dans le cadre de l'application de l'article 15 du Protocole "tellurique"*

5.2.3 *Plan régional de suppression progressive du DDT dans le cadre de l'application de l'article 15 du Protocole "tellurique"*

La réunion sera invitée à examiner les projets de décisions sur les mesures et programmes juridiquement contraignants dans le cadre de l'application de l'Article 15 du Protocole "tellurique".

**Résultat escompté:** La réunion est appelée à approuver les projets de décision proposés et à convenir de les soumettre, pour examen, à la Seizième réunion des Parties contractantes.

<b>Documents de travail</b>	
UNEP(DEPI)/MED WG.337/9	Plan régional de réduction de la DBO <sub>5</sub> concernant les eaux urbaines résiduaires dans le cadre de l'application de l'article 15 du Protocole "tellurique"
UNEP(DEPI)/MED WG.337/10	Plan régional pour la suppression progressive de l'aldrine, du chlordane, de la dieldrine, de l'endrine, de l'heptachlore, du mirex et du toxaphène dans le cadre de la mise en œuvre de l'article 15 du Protocole "tellurique"
UNEP(DEPI)/MED WG.337/11	Plan régional de suppression progressive du DDT dans le cadre de la mise en œuvre de l'article 15 du Protocole "tellurique"Regional
<b>Documents d'information/de référence</b>	
UNEP(DEPI)/MED WG 337/3	Rapport du Secrétariat sur l'état d'avancement des activités menées au cours de l'exercice biennal 2008-2009
UNEP(DEPI)/MED WG.337/Inf.6	Rapport de la réunion des Points focaux nationaux du MED POL (Kalamata, Grèce, 2-4 juin 2009)



### 5.3 *Prévention et lutte contre la pollution due aux activités maritimes*

#### 5.3.1 Stratégie régionale pour la gestion des eaux de ballast des navires et les espèces invasives

La réunion sera invitée à adopter le projet de décision sur la Stratégie régionale pour la gestion des eaux de ballast des navires et sédiments des navires.

**Résultat escompté:** la réunion est appelée à approuver les projets de décisions et à convenir de les soumettre, pour examen, à la Seizième réunion des Parties contractantes.

Documents de travail	
UNEP(DEPI)/MED WG.337/12	Stratégie régionale pour la gestion des eaux de ballast des navires et sédiments des navires
Documents d'information/de référence	
UNEP(DEPI)/MED WG 337/3	Rapport du Secrétariat sur l'état d'avancement des activités menées au cours de l'exercice biennal 2008-2009
UNEP(DEPI)/MED WG.337/Inf.7	Rapport de la réunion des Points focaux du REMPEC (Malte, 21-24 avril 2009)

### 5.4 *Production et consommation durables et gestion rationnelle des produits chimiques*

#### 5.4.1 Projet de décision sur la production et consommation durables et gestion rationnelle des produits chimiques

La réunion sera invitée à examiner le projet de décision proposé.

**Résultat escompté:** la réunion est appelée à approuver le projet de décision et à convenir de le soumettre, pour examen, à la Seizième réunion des Parties contractantes.

Document de travail	
UNEP(DEPI)/MED WG.337/18	Projet de décision sur la production et consommation durables et gestion rationnelle des produits chimiques
Document d'information	
UNEP(DEPI)/MED WG.337/Inf.10	Rapport de la réunion des Points focaux nationaux du CAR/PP (Dubrovnik, Croatie, 17-19 juin 2009)
UNEP(DEPI)/MED WG.337/Inf.14	Rapport de la première table ronde méditerranéenne sur la consommation et la production durables

## **5.5 Conservation de la biodiversité marine et côtière et aires spécialement protégées**

### 5.5.1 Propositions d'amendement des annexes II et III du Protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique en Méditerranée

### 5.5.2 Programme de travail régional pour les aires protégées marines et côtières en Méditerranée, y compris la haute mer

### 5.5.3 Proposition de nouveaux sites pour inscription sur la liste des ASPIM

### 5.5.4 Révision du Plan d'action pour la conservation des poissons cartilagineux (Chondrichthyens) en mer Méditerranée

La réunion sera invitée à examiner les projets de décisions sur: a) amendements des Annexes II et III du Protocole relatif à la diversité biodiversité, b) programme de travail régional pour les aires protégées marines et côtières en Méditerranée, y compris la haute mer, c) nouveaux sites pour inscription sur la liste des ASPIM et d) révision du Plan d'action pour la conservation des poissons cartilagineux en mer Méditerranée.

**Résultat escompté:** la réunion est appelée à approuver les projets de décisions proposés et à convenir de les soumettre, pour examen, à la Seizième réunion des Parties contractantes.

<b>Documents de travail</b>	
UNEP(DEPI)/MED WG.337/13	Propositions d'amendement de la liste des annexes II et III du Protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique en Méditerranée
UNEP(DEPI)/MED WG.337/14	Programme régional de travail pour les aires protégées marines et côtières en Méditerranée, y compris en haute mer
UNEP(DEPI)/MED WG.337/15	Proposition de nouveaux sites pour inclusion dans la liste des ASPIM
UNEP(DEPI)/MED WG.337/16	Révision du Plan d'action pour la conservation des poissons cartilagineux (Chondrichthyens) en Méditerranée
<b>Document d'information</b>	
UNEP(DEPI)/MED WG.337/Inf.8	Rapport de la neuvième réunion des Points focaux pour les ASP (Floriana, Malte, 3-6 juin 2009)
UNEP(DEPI)/MED WG.337/Inf.15	Rapport de l'évaluation ordinaire des ASPIM inscrites sur la liste en 2001

## **Point 6 de l'ordre du jour: Programme de travail et budget 2010-2011**

La réunion sera saisie du document (UNEP(DEPI) MED WG. 337/17, qui trace les grandes lignes du programme de travail, des activités et du budget proposés pour 2010 et 2011, et du projet de décision sur l'approbation du programme de travail et du budget-programme pour l'exercice biennal 2010-2011.

Suite aux délibérations de la réunion du Bureau tenue à Istanbul (Turquie), les 18 et 19 juin 2009, le Secrétariat a établi deux budgets-programmes alternatifs basés respectivement sur une hausse de 0% et d'une hausse de 5% des contributions ordinaires annuelles au Fonds

d'affectation spéciale pour la Méditerranée (MTF) pour examen par la réunion des Points focaux du PAM.

La réunion sera également mise au courant des travaux en cours pour l'élaboration du programme de travail de 5 ans qui sera réalisée en étroite consultation avec les membres du Bureau et les Points focaux du PAM pour soumission directe à la Seizième réunion des Parties contractantes.

**Résultat escompté:** La réunion est appelée à approuver le programme de travail et du budget-programme pour 2010-2011 et le projet de décision et de donner son accord de le soumettre à la Seizième réunion des Parties contractantes pour examen et adoption.

<b>Document de travail</b>	
UNEP(DEPI)/MED WG.337/17	Programme de travail et budget pour l'exercice biennal 2010-2011
<b>Documents d'information/de référence</b>	
UNEP(DEPI)/MED WG.337/3	Rapport du Secrétariat sur l'état d'avancement des activités menées au cours de l'exercice biennal 2008-2009
UNEP(DEPI)/MED WG.337/Inf.6	Rapport de la réunion des Points focaux du MED POL (Kalamata, Grèce, 2-4 juin 2009)
UNEP(DEPI)/MED WG.337/Inf.7	Rapport de la réunion des Points focaux du REMPEC (Malte, 21-24 avril 2009)
UNEP(DEPI)/MED WG.337/Inf.8	Rapport de la neuvième réunion des Points focaux pour les ASP (Floriana, Malte, 3-6 juin 2009)
UNEP(DEPI)/MED WG.337/Inf.9	Rapport de la réunion conjointe des Points focaux du CAR/PAP, du CAR/PB et de l'INFO/RAC (25-27 mai 2009)
UNEP(DEPI)/MED WG.337/Inf.10	Rapport de la réunion des Points focaux nationaux du CAR/PP (Dubrovnik, Croatie, 17-19 juin 2009)
UNEP(DEPI)/MED WG.337/Inf.11	Rapport de la réunion du Bureau des Parties contractantes à la Convention de Barcelone et à ses Protocoles (Istanbul, Turquie, 18-19 juin 2009)
UNEP(DEPI)/MED ECP.1/7 UNEP(DEPI)/MED ECP.2/6 UNEP(DEPI)/MED ECP.3/4 UNEP(DEPI)/MED ECP.4/4 UNEP(DEPI)/MED ECP.5/8 UNEP(DEPI)/MED ECPextraordinary/2 UNEP(DEPI)/MED ECP.6/5	Rapport des sept réunions du Comité exécutif de coordination (CEC)
UNEP(DEPI)/MED IG.17/10	Rapport de la Quinzième réunion ordinaire des Parties contractantes à la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et à ses Protocoles (Almeria, Espagne, 15-18 janvier 2008)

**Point 7 de l'ordre du jour: Ordre du jour provisoire de la Seizième réunion des Parties contractantes**

La réunion sera invitée à se prononcer sur l'ordre du jour provisoire de la Seizième réunion des Parties contractantes et en particulier sur les principaux thèmes du Segment ministériel, en prenant en compte la proposition de la dernière réunion du Bureau de traiter le thème du "changement climatique en Méditerranée: défis et expériences". Il est aussi

prévu qu'un débat aura lieu sur le projet de Déclaration et le processus de Marrakech, pour finalisation. Ainsi qu'en est convenue la dernière réunion du Bureau, le Maroc, comme pays hôte de la Seizième réunion des Parties contractantes, dirigera les travaux sur l'élaboration de la Déclaration de Marrakech.

**Résultat escompté:** Accord sur l'ordre du jour provisoire de la Seizième réunion des Parties contractantes et sur le thème qui sera débattu au Segment ministériel ainsi que sur les principaux éléments du projet de Déclaration de Marrakech.

**Point 8 de l'ordre du jour : Questions diverses**

D'autres questions se rapportant au Plan d'action pour la Méditerranée qui pourraient être portées à l'attention de la réunion par des participants ou par le Secrétariat seront examinées au titre de ce point de l'ordre du jour. Toute proposition concernant le présent ordre du jour devrait être faite durant la séance lors de laquelle l'ordre du jour provisoire et ses annotations, y compris l'emploi du temps, seront examinés pour adoption.

Au moment de la rédaction du présent ordre du jour provisoire annoté, le Secrétariat n'avait pas de questions à soulever au titre de ce point de l'ordre du jour.

**Point 9 de l'ordre du jour: Adoption du rapport de la réunion**

À sa dernière séance, la réunion des Points focaux du PAM sera invitée à examiner et à adopter le projet de rapport de ses travaux établi par le Rapporteur.

**Point 10 de l'ordre du jour : Clôture de la réunion**

Il est prévu que la clôture de la réunion sera prononcée par le Président le vendredi 10 juillet 2009 à 18h.30.

## ANNEXE

## PROJET D'EMPLOI DU TEMPS

DATE	PLÉNIÈRE
<b>MARDI 7 JUILLET 2009</b>	
9h – 9h30	<b>Accueil et inscription des participants</b>
9h30.– 10h	<p><b>Point 1 de l'OdJ: Ouverture de la réunion</b></p> <p><b>Point 2 de l'OdJ: Questions organisationnelles</b></p> <p>a) Règlement intérieur</p> <p>b) Élection du Bureau</p> <p>c) Adoption de l'ordre du jour</p> <p>d) Organisation des travaux</p>
10h – 10h30	<b>Pause café</b>
10h30 – 13h.	<p><b>Points 3 et 4 de l'OdJ: Rapport sur l'avancement des activités et sur l'exécution financière:</b></p> <p><i>Brèves présentations par le Secrétariat et par les composantes du PAM sur les progrès accomplis au cours de l'exercice biennal 2008-2009: Questions juridiques, Gouvernance, Coopération et partenariat, CMDD/SMDD, Information &amp; Communication, Exécution financière</i></p> <p><i>Débat</i></p>
13h – 14h30.	<b>Pause déjeuner</b>
14h30 – 16h30	<p><b>Points 3 et 4 de l'OdJ: Rapport d'avancement des activités et sur l'exécution financière:</b></p> <p><i>Brèves présentations par le Secrétariat et par les composantes du PAM des progrès accomplis au cours du présent exercice biennal: Pollution d'origine terrestre, Production &amp; consommation durables, Pollution d'origine maritime, Conservation de la biodiversité, Gestion durable des zones côtières, Environnement et développement, INFO/RAC</i></p> <p><i>Débat</i></p>
16h30 – 17h	<b>Pause café</b>
17h – 18h30	<p><b>Point 5 de l'OdJ: Questions spécifiques appelant examen et décision de la part de la réunion</b></p> <p><i>5.1 Questions juridiques et institutionnelles</i></p> <p><i>Points subsidiaires 5.1.1 – 5.1.3</i></p>
<b>MERCREDI 8 JUILLET 2009</b>	
9h30 – 11h	<p><b>Points 5 de l'OdJ : Questions spécifiques appelant examen et décision de la part de la réunion (suite):</b></p> <p><i>5.1 Questions juridiques et institutionnelles</i></p> <p><i>Points subsidiaires 5.1.4 – 5.1.5</i></p>
11h – 11h30	<b>Pause café</b>

11h30- 13h	<b>Point 5 de l'OdJ: Questions spécifiques appelant examen et décision de la part de la réunion (suite) :</b> 5.2 <i>Prévention et lutte contre la pollution (points subsidiaires 5.2.1 – 5.2.3)</i> 5.3 <i>Prévention et lutte contre la pollution due à des activités maritimes (point subsidiaire 5.3.1)</i> 5.4 <i>Production &amp; consommation durables et gestion rationnelle des produits chimiques (point subsidiaire 5.4.1)</i>
13h – 14h30	<b>Pause café</b>
14h30 – 16h	<b>Point 5 de l'OdJ : Questions spécifiques appelant examen et décision de la part de la réunion (suite)</b> 5.5 <i>Conservation de la biodiversité marine et côtière et aires spécialement protégées (points subsidiaires 5.5.1 - 5.5.4)</i>
16h – 16h30	<b>Pause café</b>
16h30 – 18h30	<b>Point 6 de l'OdJ: Programme de travail et budget 2010-2011</b> <i>(Questions juridiques, Dispositions institutionnelles et coordination, CMDD/SMDD, Communication &amp; Information, Questions financières et questions concernant le personnel)</i>
<b>JEUDI 9 JUILLET 2009</b>	
9h – 11h	<b>Point 6 de l'OdJ: Programme de travail et budget 2010-2011 (suite)</b> <i>(Pollution d'origine terrestre Production et consommation durables et gestion rationnelle des produits chimiques Pollution d'origine maritime)</i>
<b>11h – 11h30</b>	<b>Pause café</b>
11h30 – 13h.	<b>Point 6 de l'OdJ: Programme de travail et budget 2010-2011(suite)</b> <i>(Conservation de la biodiversité Gestion durable des zones côtières)</i>
13h– 14h30	<b>Pause déjeuner</b>
14h30 – 16h	<b>Point 6 de l'OdJ : Programme de travail et budget 2010-2011(suite)</b> <i>(Intégration de l'environnement et du développement Technologies Information et Communication)</i>
16h – 16h30	<b>Pause café</b>
16h30 – 18h	<b>Point 6 de l'OdJ: Programme de travail et budget 2010-2011 (suite)</b> <i>Examen du projet de décision sur le budget-programme 2010-2011</i>
18h- 19h	<b>Point 7 de l'OdJ: Ordre du jour provisoire de la Seizième réunion des Parties contractantes (Marrakech, Maroc, 3-5 novembre 2009)</b>  <b>Point 8 de l'OdJ: Questions diverses</b>

<b>VENDREDI 10 JUILLET 2009</b>	
	Pas de séance le matin (Le Secrétariat prépare le rapport de la réunion)
15h – 18h30	<b>Point 9 de l'OdJ: Adoption du rapport</b> <b>Point 10 de l'OdJ: Clôture de la réunion</b>